

*Questions orales*  
**LES AÉROPORTS**

L'EMPLACEMENT DE PICKERING—LA CRÉATION ET LA  
COMPOSITION DU GROUPE D'ENQUÊTE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Il a annoncé la tenue d'une enquête sur l'aéroport de Pickering, le 30 janvier, je crois. A-t-il désigné l'office ou la commission, peu importe comment il l'appelle, et quand pourra-t-il en annoncer la composition?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la commission n'a pas encore été constituée. Nous avons plusieurs noms et nous essayons de faire un choix. Comme je l'ai annoncé, je m'entreprendrai avec le premier ministre de l'Ontario afin qu'il y ait accord sur la constitution de la commission.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il déjà décidé du mandat de la commission, et peut-il donner à la Chambre l'assurance que la commission sera autorisée à faire enquête non seulement sur les aspects plutôt restreints mentionnés dans sa déclaration du 30 janvier, mais sur toute la question de l'aéroport de Pickering?

**M. Marchand (Langelier):** Monsieur l'Orateur, le public pourra présenter des instances sur des aspects précis comme le genre d'installations, l'échéancier des travaux, les moyens de transport et la planification. Le gouvernement a dit clairement que les décisions prises jusqu'ici quant à la nécessité et à l'emplacement de l'aéroport pourront être réexaminées compte tenu de nouveaux faits et de nouvelles données relatives à la technologie et aux habitudes des voyageurs qui auront peut-être rendu ces décisions désuètes. La commission sera autorisée à faire enquête à l'égard de tous les aspects de la question.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'entendre dire que la commission aura cette autorité. Je crois comprendre que le ministre n'a pas encore constitué la commission, qu'il compte s'entretenir de la chose avec Queen's Park, c'est-à-dire avec le premier ministre de l'Ontario. Peut-il dire à la Chambre et aux intéressés de la région de Pickering quand il prévoit nommer la commission afin qu'on puisse lui présenter des instances?

**M. Marchand (Langelier):** Peu de temps après Pâques, j'espère, monsieur l'Orateur.

L'EMPLACEMENT DE PICKERING—LA QUESTION DU  
BRUIT ET L'ORDONNANCE MINISTÉRIELLE

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Dans l'intervalle et d'ici l'établissement de cet organisme, je me demande si le ministre est en mesure de dire quelle partie de la superficie bloquée en raison du niveau de bruit peut maintenant être libérée?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Aucune actuellement, monsieur l'Orateur.

[M. Trudeau.]

● (1420)

**LA SÉCURITÉ SOCIALE**

L'ÉTABLISSEMENT DU REVENU ANNUEL GARANTI—  
DISCUSSION AVEC LES PROVINCES—LA PRÉSENTATION  
D'UNE MESURE AVANT LE CONGÉ DE PÂQUES

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

En fin de semaine, il a déclaré qu'il présenterait au cours de cette semaine un projet d'établissement de revenu annuel garanti pour certaines catégories de personnes. L'honorable ministre a-t-il eu des entretiens avec les provinces à ce sujet-là avant de faire son annonce? Sinon, devra-t-il ou doit-il rencontrer les ministres provinciaux immédiatement après l'annonce qu'il fera au cours de la semaine et, en même temps, discutera-t-il de la possibilité de verser la pension aux personnes âgées de 60 ans ou plus?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, comme l'honorable député le sait sans doute, j'ai rencontré tous mes collègues provinciaux lorsque j'ai visité les provinces il y a 15 jours. J'ai fait le tour des capitales; j'ai eu l'occasion d'en discuter avec tous mes collègues, et nous devons avoir une rencontre à Ottawa les 25, 26 et 27 avril, alors que nous examinerons les propositions de réforme de notre régime de sécurité sociale.

Quant au revenu annuel garanti, je n'ai annoncé rien d'autre que ce qui est contenu exactement dans le discours du trône du 4 janvier, soit le premier principe énoncé par le gouvernement à l'effet que toute réforme du régime de sécurité sociale devrait pourvoir à un régime de revenu garanti pour les personnes qui sont incapables de travailler et au sujet desquelles on ne s'attend pas qu'elles travaillent.

**M. Caouette (Témiscamingue):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre a-t-il l'intention de présenter la mesure avant le congé de Pâques, ou bien après?

**M. Lalonde:** Monsieur le président, j'espère présenter, avant que la Chambre s'ajourne, un document de travail que le gouvernement fédéral proposera aux provinces, mais ce document de travail n'inclura pas de mesure législative à ce moment-ci; tout projet de loi devra attendre les consultations qui auront lieu avec les provinces vers la fin du mois.

LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR LA  
QUESTION DES PENSIONS AUX AVEUGLES

[Traduction]

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Au cours de ses consultations avec les ministres provinciaux du bien-être, a-t-il été spécialement question des aveugles dont les allocations n'ont pas été augmentées depuis les années 60?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Assurément, monsieur le président, lorsque nous avons discuté de la possibilité d'établir